

FESTIVAL



ALIMENTERRE

Notre avenir se joue dans nos assiettes



APPEL A PARTICIPATION

Festival ALIMENTERRE 2018 ¹

www.festival-alimenterre.org

www.alimenterre.org

¹ Le visuel de l'édition 2018 est en cours d'élaboration

AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



En Nouvelle-Aquitaine :

Pour l'accompagnement des organisateurs de séances :

➔ **Maison des Droits de l'Homme à Limoges**

Tel : 05 55 35 81 24 – mdh.limoges@free.fr

➔ **RADSI Nouvelle Aquitaine à Bordeaux**

Tel : 05 40 00 34 71 -

campagnescitoyennes@radsi.org -

tiphaine.ardouin@radsi.org

Avec le soutien de :



Pour l'accompagnement des projets pédagogiques des établissements scolaires et agricoles :

➔ **Kurioz à Poitiers**

Tel : 05 49 41 49 11 - contact@kurioz.org

➔ **C Koi Ça dans les Landes**

Tel : 09 81 98 81 31 - education@jeanot.fr

CONTENU

CONTENU	3
L'EDITO	4
NOTRE RAISON D'ÊTRE	5
LE FESTIVAL ALIMENTERRE	6
LA SELECTION DE FILMS 2018	8
ÉLOGE DES MILS - L'HERITAGE AFRICAIN	8
FRONTERA INVISIBLE	9
L'AGROECOLOGIE DANS L'OASIS DE CHENINI : PRESERVER ENSEMBLE	10
LA PLANETE LAIT	11
LE CHAMP DES POSSIBLES	12
L'EMPIRE DE L'OR ROUGE	13
MEXIQUE, SOUS L'EMPRISE DU COCA	14
VERTUEUSES, LES MULTINATIONALES ? LE BUSINESS DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT	15
LES OUTILS DISPONIBLES	17
CONDITIONS DE PROJECTION DES FILMS 2018 DURANT LE FESTIVAL	18
ETRE ACCOMPAGNE PAR LE RESEAU ALIMENTERRE	20
ENGAGEMENT DES ORGANISATEURS	22
BOITES A OUTILS	23

L'EDITO

Le contexte

Alors que de plus en plus de citoyens prennent conscience des dérives du système alimentaire mondialisé, de **nombreux constats résonnent encore cette année** : famines qui sévissent notamment en Afrique de l'Est, déclin alarmant de la biodiversité, engagements sur le climat qui reculent, scandales sanitaires qui se répètent, agriculteurs et éleveurs en difficulté, concentration du secteur agro-alimentaire et tentation du repli sur soi face à une mondialisation qui ne répond pas à ses promesses.

De plus en plus d'acteurs s'engagent pour une alimentation durable et solidaire et pour le droit à l'alimentation. En septembre prochain, la déclaration des Nations unies pour le droit des paysans² pourrait être adoptée lors de son Assemblée Générale. La société civile s'organise également pour une autre politique agricole commune (PAC) et prévoit les premières journées européennes d'action du mouvement "Good Food, Good Farming"³ en octobre.

L'observatoire sur l'alimentation durable animé par Resolis⁴, qui recense aujourd'hui près de 600 initiatives locales, est source d'inspiration pour les acteurs de la transition alimentaire. Le CFSI prépare également une publication sur les batailles du consommateur local en Afrique de l'ouest, qui est attendue pour septembre prochain.

L'édition 2018 du festival ALIMENTERRE

Pour aborder ces enjeux auprès du grand public et des jeunes et susciter chez eux l'envie d'agir en faveur du droit à l'alimentation, le CFSI propose cette année une **sélection de films composée de 3 longs-métrages et 5 moyens-métrages avec des droits négociés** pour des projections non commerciales du 15 octobre au 30 novembre 2018. Le CFSI invitera également 3 intervenants internationaux pour une tournée dans toute la France du 12 au 25 novembre.

Le festival ALIMENTERRE 2018 ouvrira de nouveaux débats : les semences paysannes, maillon essentiel de notre alimentation ? L'huile de palme peut-elle être une source d'énergie durable et de revenus décents pour les paysans ? L'agroécologie, la solution pour nourrir la planète ? Quel doit être le rôle des grandes entreprises dans la lutte contre la faim ? Quelle politique d'aide au développement ? Qui sont les néo-paysans ? Quels enjeux derrière les produits de grande consommation ? Quelles politiques agricoles et commerciales pour une alimentation durable et solidaire ?

Les nouveautés ALIMENTERRE

De nouveaux partenaires et réseaux nationaux s'impliquent cette année dans l'organisation du festival et proposent de participer aux débats. N'hésitez pas à les solliciter. En plus d'inscrire vos événements dans le cadre du festival, rejoignez également le mouvement européen pour une autre PAC les 27 et 28 octobre et le festival des Solidarités du 16 novembre au 2 décembre⁵.

Un nouveau site internet sera lancé cet été et prévoit la fusion du site événementiel festival-alimenterre.org et du centre de ressources alimenterre.org, avec un espace organisateur dédié pour communiquer sur vos événements et simplifier la saisie des bilans et le paiement des droits, ainsi que des outils pédagogiques autour des principales thématiques **ALIMENTERRE** pour sensibiliser toute l'année.

Nous espérons que cette 12ème édition remporte un franc succès.

Le CFSI.

² <http://www.cfsi.asso.fr/actu/defendre-droits-paysans-combat-a-haut-risque>

³ <https://www.goodfoodgoodfarming.eu/about.html>

⁴ Resolis recense au sein de son observatoire de nombreuses initiatives : <http://resolis.org/observatoire-alimentation>

⁵ <https://www.festivaldessolidarites.org/>

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Le droit à l'alimentation

L'accès à une alimentation en qualité et en quantité suffisante est un enjeu partagé par tous les citoyens du monde. En septembre 2015, les États membres des Nations unies se sont engagés à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » d'ici 2030 (Objectif de développement durable n°2).

Pourtant, plus de 800 millions de personnes dans le monde, soit 1 personne sur 9, principalement des ruraux, souffrent de la faim. Il s'agit pour moitié de paysannes et de paysans. La majorité vit en Asie, tandis qu'en Afrique, 1 personne sur 5 est sous-alimentée. L'augmentation des taux de surpoids et d'obésité s'ajoute à ces inquiétudes. En Europe, la faim et la malnutrition se développent également.

Une alimentation durable et solidaire

Le système alimentaire actuel ne répond pas aux défis économiques, sociaux et environnementaux. L'agriculture fait figure d'accusée quand on parle climat. Elle est directement et indirectement responsable du quart des émissions globales de gaz à effet de serre. Mais elle est également une victime, quand frappent sécheresses et inondations affectant en premier lieu les pays du Sud. Si rien n'est fait, le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait doubler d'ici à 2050⁷. En plus de la dégradation des ressources naturelles, la maltraitance animale est pointée du doigt. Le gaspillage alimentaire représente 30 % de la production mondiale.

Dans les pays du Nord, le système alimentaire mondialisé domine et n'est pas sans impact sur les pays du Sud. Fondées sur un modèle néolibéral, les politiques agricoles et commerciales et la financiarisation de l'alimentation renforcent la concentration du secteur agricole et alimentaire. Dans les pays du Sud, l'agriculture familiale de proximité continue majoritairement de nourrir la population. Elle est pourtant menacée en raison de la vision d'un grand nombre de responsables politiques. Cette menace est renforcée par la pression de multinationales qui la considèrent comme une survivance du passé et soutiennent un modèle agricole de type industriel, principalement destiné à l'exportation, au détriment de la sécurité alimentaire des populations.

Malgré ces constats, des initiatives germent à travers le monde pour mettre en place des systèmes alimentaires durables et solidaires et promouvoir des politiques en faveur de la souveraineté alimentaire. L'agroécologie, le consommateur local, la possibilité pour une population de choisir la nourriture qu'elle souhaite consommer sont autant de pistes applicables sur tous les territoires. L'alimentation doit cesser d'être considérée comme une marchandise comme une autre car elle est nécessaire à la vie et que sa production est soumise aux aléas climatiques.

La démocratie alimentaire

Pour contribuer à un système alimentaire durable et solidaire, le citoyen a un rôle à jouer. Informés des enjeux économiques, sociaux, environnementaux en France et dans le monde, les consommateurs peuvent faire évoluer leur choix de consommation et agir en tant que citoyens. Ils peuvent ainsi contribuer à la co-construction, avec les différents acteurs liés à l'alimentation, de politiques de long terme aux niveaux local, national, et mondial.

Dans un contexte de crise économique et sociale et face à une tendance au repli identitaire marquée par une montée du racisme et de la xénophobie, la réponse à ces enjeux ne se joue pas uniquement au niveau local. Une plus grande solidarité entre les peuples est nécessaire pour permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité.

⁶ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire ». Rome, FAO.

⁷ GIEC

LE FESTIVAL ALIMENTERRE

L'évènement incontournable sur l'agriculture et l'alimentation

Le festival ALIMENTERRE est né en 2007 dans un cinéma parisien. Coordonné par le CFSI, il est devenu l'évènement incontournable pour présenter et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires dans le monde.

Des milliers d'évènements

Plus d'un millier d'évènements sont organisés dans plus de 600 communes en France et dans une dizaine de pays : projection-débat, marché alimentaire et solidaire, atelier cuisine bio, locale et équitable avec des enfants, exposition, visite de fermes et rencontre avec des professionnels agricoles, jeu pédagogique pour une classe de lycéens, spectacle de rue, etc.

Chaque année, 65 000 personnes sont sensibilisées et amenées à s'interroger sur leur responsabilité en tant que citoyen. A partir d'une sélection de films documentaires, l'intervention de spécialistes, de porteurs d'initiatives et la participation du public permettent des débats ouverts et parfois contradictoires, ouvrant des pistes concrètes pour s'engager. Le festival a principalement lieu dans des cinémas et salles municipales (grand public), des campus de grandes écoles et universités à l'initiative d'étudiants, et dans des lycées, en particulier au sein de l'enseignement agricole qui s'en saisit comme projet pédagogique.

Bilan 2017



1 580 séances
1 000
acteurs mobilisés



1 000
intervenants
830 h de débats



66 440
spectateurs
42 % adultes
58 % jeune public dont
43 % de lycéens agricoles

14 pays

Belgique, Bénin, Burkina Faso, Canada, Chypre, Côte d'Ivoire, France, Île Maurice, Mali, Maroc, Mauritanie, Suisse, Togo, Tunisie dont **600 communes** en France (95% des séances)

Des centaines de retombées dans la presse locale

BON A SAVOIR

Enseignement agricole : une note de service du ministère de l'Agriculture et l'Alimentation est envoyée tous les ans aux lycées agricoles pour les inviter à participer au Prix et au festival ALIMENTERRE.

<http://agriculture.gouv.fr/festival-alimenterre-des-films-et-des-debats-autour-de-l'alimentation>

Enseignement général : le festival est inscrit au bulletin officiel du ministère de l'Education nationale <http://www.education.gouv.fr/cid57920/alimenterre.html>

Un outil clé en main et un accompagnement est proposé aux organisateurs

Près de 1 000 organisations locales font vivre le festival **ALIMENTERRE** localement. Toute organisation en France ou à l'étranger qui se reconnaît dans les valeurs portées par le CFSI peut s'emparer de la programmation officielle pour organiser des événements sur son territoire.

Les coordinateurs **ALIMENTERRE** présents sur le territoire mettent à disposition différents outils clés en main : une sélection de films documentaires aux droits négociés ; un répertoire d'intervenants ; des outils pédagogiques ; un kit de communication.

Les coordinateurs accompagnent également les organisations dans la préparation de leurs événements :

- Mise en réseau des organisateurs sur le territoire ;
- Mise en relation avec des partenaires pouvant contribuer à : mise à disposition de salle, proposition d'intervenants ou d'animateurs, communication, pot après les projections, etc.
- Proposition d'animation pédagogique qui permette une participation active du public ;
- Formation et échanges de pratiques toute l'année.

Les organisateurs mettent en ligne leurs événements sur le site du festival **ALIMENTERRE** et s'acquittent des droits éventuels de projection. Après le festival, les organisateurs peuvent continuer à faire appel aux coordinateurs et aux ressources proposées sur le site www.alimenterre.org pour réaliser des événements toute l'année.

Une tournée d'invités internationaux

Citoyens, élus, agriculteurs, entrepreneurs, militants associatifs... partout en France et à l'international, des acteurs se mobilisent pour présenter leurs initiatives et montrer qu'un autre système alimentaire est possible.

Le CFSI invite également trois à quatre intervenants d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine engagés pour une agriculture et une alimentation durables. Ils sont en tournée en France en novembre pendant une quinzaine de jours, et se joignent au millier d'intervenants français et internationaux pour assurer un regard croisé des enjeux et des solutions dans le monde.

LA SELECTION DE FILMS 2018

Éloge des mils - L'héritage africain

Idriss Diabaté/ BEDE (Biodiversité, Échanges et Diffusion d'Expériences)/AAPSI, DJA-COMM/ 2017/ 52'/ Français

Agriculture familiale, agroécologie, céréales, commerce, semences paysannes, savoirs ancestraux, souveraineté alimentaire
Afrique de l'Ouest

Synopsis

Céréales d'origine africaine, mil et sorghos (gros mil) accompagnent depuis des millénaires les communautés dans la résistance à la sécheresse et l'affirmation d'une identité propre aux régions les plus chaudes de la planète. Ce film montre pourquoi, dans un contexte de crise alimentaire aggravée par les changements climatiques, la renaissance des cultures de mil représente une alternative nourricière d'autant plus précieuse qu'elle est ancrée dans une histoire et des savoirs encore vivants aujourd'hui en Afrique de l'Ouest.

L'avis du comité de sélection

Très beau film documentaire sur les cultures paysannes autour du mil, sur l'importance de la préservation et de la conservation des semences dans l'agriculture paysanne, contre l'arrivée du coton, du maïs et des engrais chimiques, qui appauvrissent les paysans. Une ode à la biodiversité cultivée. On y découvre la collaboration entre les associations et les paysans, les femmes, la capacité d'organisation collective... Ce film nous rappelle l'origine du monde et tout ce qui nous échappe ou que nous voulons maîtriser. A travers de nombreuses interviews passionnantes, ce film donne la parole aux paysans sénégalais, béninois et maliens. Nous écoutons attentivement et découvrons leurs savoirs ancestraux pour lutter contre la faim et assurer la souveraineté alimentaire.



Crédit : Idriss Diabaté

Frontera Invisible

Nicolas Richat & Nico Muzi/ Transport & Environnement, Gancho/ 2016/ 28'/ Espagnol sous-titré français

Accaparement des terres, élevage intensif, déforestation, huile de palme, agrocarburant, politique, conflits armés

Colombie

Synopsis

Frontera Invisible est l'histoire vraie des communautés colombiennes piégées au milieu de la plus longue guerre du monde, dans laquelle la course à l'huile de palme pour produire du carburant « vert » a contraint paysans et indigènes à être déplacés. L'équivalent de la population du Danemark a dû quitter ses terres après la destruction de son habitat naturel par les riches producteurs. Ce film offre une voix aux communautés locales qui luttent pour récupérer leurs terres tout en exposant les principaux pièges de la politique des agrocarburants.



Crédit : Transport & Environnement, Gancho

En Colombie, le gouvernement a signé un accord de paix avec le groupe rebelle des FARC qui a mis fin à 60 ans de conflit armé. Pendant ce temps, le gouvernement prévoit de continuer à planter des palmiers pour approvisionner la Colombie et l'Europe en agrocarburant. La paix rendra-t-elle la terre à ses vrais propriétaires ou la laissera-t-elle simplement aux grandes entreprises agricoles ?

L'avis du comité de sélection

Ce film illustre les relations complexes entre le gouvernement colombien, les milices armées, les paysans et les grandes entreprises d'exploitation d'huile de palme. L'interdépendance entre le conflit en Colombie et la consommation d'huile de palme en Europe est bien démontrée : un film qui parlera aux citoyens-consommateurs et qui permettra de questionner notre pouvoir d'agir.

L'agroécologie dans l'oasis de Chenini : préserver ensemble

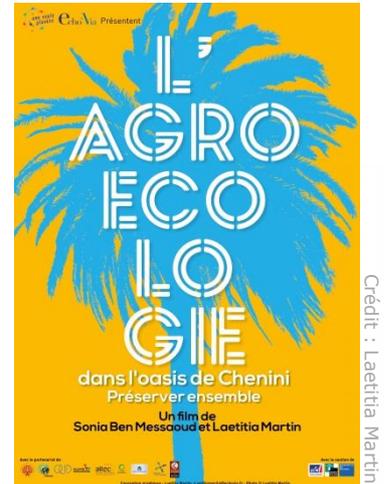
Sonia Ben Messaoud & Laetitia Martin/ Echo'Via & Une Seule Planète/ 2018/ 37'/ Français - arabe tunisien sous-titré français

Agroécologie, eau, écotourisme, désertification, sécurité alimentaire

Tunisie

Synopsis

L'assèchement des sources naturelles dans les années 1970, la pollution ou encore l'abandon progressif des terres ont entraîné de lourdes conséquences sur l'écosystème de l'oasis de Chenini, dans la région de Gabès en Tunisie. Face à ces problèmes, les habitants se mobilisent depuis des décennies pour préserver leur oasis à travers des pratiques issues de l'agroécologie et de savoir-faire locaux.



L'avis du comité de sélection

Une belle introduction à l'agroécologie comme moyen de sauvegarder l'environnement et de garantir la sécurité alimentaire d'une région. De nombreux points sont soulevés : objectif zéro pesticide, agriculture familiale, exode rural, morcellement des terres, labellisation, semences, désertification, changement climatique, insertion sociale, statut de la femme, etc. Un documentaire complet, agréable, facile d'accès et qui met en avant l'intérêt du travail en commun et de la solidarité.

La planète lait

Andreas Pichler/ Eikon, Miramonte/ Magnetfilm, Arte/ 2017/ 90'/ Français

**Industrie agroalimentaire, lait,
commerce international, politiques agricoles et commerciales**
Afrique de l'Ouest, Europe, Chine

Synopsis

Les vaches fournissent aujourd'hui une industrie hautement technologique. Un marché mondial s'articule autour du lait, produit qui anime les débats, jugé comme vertueux pour le renforcement de l'organisme par les uns mais incompatible avec le métabolisme humain par d'autres, car trop riche. Une enquête est menée sur la filière laitière à travers ce film où l'on découvre les dérives d'un marché mondial en expansion mais aussi les alternatives à cette industrie.



L'avis du comité de sélection

Un documentaire d'actualité sur l'organisation du système laitier qui nous amène en Allemagne, en Afrique de l'Ouest et en Chine, avec une ouverture vers des alternatives. Aborder les enjeux internationaux à partir de l'exemple du lait permettra de sensibiliser les professionnels français afin de remettre en question l'idée reçue selon laquelle l'agriculture européenne aurait vocation à nourrir le monde. Cette étude complète sur le lobby du lait s'adapte très bien au format ciné-débat.

Le champ des possibles

Marie-France Barrier/ Caméra Subjective/ 2017/ 68'/ Français

Agroécologie, néo-paysans, consommation responsable
France

Synopsis

Quitter la ville pour retourner à la terre et devenir paysan, un défi que se sont lancés plusieurs citoyens français. Partis de zéro, ces néo-paysans doivent tout apprendre dans l'idée de renouer avec la nature. Qu'ils s'installent collectivement ou non, ils se rejoignent autour de l'idée de rompre avec les pratiques industrialisées. Chacun d'eux réinvente le métier de paysan et explore le champ des possibles.

L'avis du comité de sélection

Le champ des possibles aborde la question du besoin croissant, en France, de trouver un sens éthique à son métier et à sa vie par le retour à la terre. Un large panorama d'alternatives est présenté comme des moyens de transformations sociétales. Le film s'appuie sur des portraits d'individus et permet ainsi de s'identifier à cette quête de sens. Sont mis en évidence les étapes, les enjeux et les obstacles auxquels est confrontée cette génération d'agriculteurs issue des villes, qui se lance dans l'aventure des métiers de l'agriculture. Un film positif qui saura parler au plus grand nombre et suscitera certainement des vocations.



Crédit : Caméra Subjective

L'empire de l'or rouge

Jean-Baptiste Malet & Xavier Deleu/ D'après l'ouvrage de Jean-Baptiste Malet/ Java films/ Little Big Story, PVP DOC V Inc. AQPM/ 2017/ 54'/ Français

Commerce international, conditions de travail, industrie agroalimentaire, tomate, transformation

Canada, Chine, Etats-Unis, Ghana, Italie

Synopsis



Que mange-t-on quand on ouvre une boîte de concentré de tomates, lorsque l'on verse du ketchup dans son assiette ou entame une pizza ? Toute l'humanité en consomme et pourtant, personne n'en a vu. Les tomates sont produites et conditionnées sous barils en Chine pour être ensuite exportées aux quatre coins de la planète.

Pendant deux ans, Jean-Baptiste Malet a retracé le voyage d'une tomate de la Chine au Ghana, en passant par l'Italie, le Canada et les Etats-Unis. Ce film nous emmène à la rencontre des traders, cueilleurs, entrepreneurs, paysans, généticiens, fabricants de machine qui se cachent derrière l'industrie de la tomate.

L'avis du comité de sélection

Un documentaire complet qui remonte une grande partie de la filière de la tomate et des dérives de sa production et commercialisation (production en masse, abus de codes sémiologiques, exploitations humaines, automatisation maximale, etc.). A partir d'un produit de grande consommation que l'on pense pourtant connaître, on assiste à une démonstration de l'impact de la libéralisation des marchés. Le consommateur prend conscience des enjeux autour de cette filière mondialisée et du poids de la demande sur l'offre : de quoi nous questionner sur notre consommation.

Mexique, sous l'emprise du Coca

Julie Delettre/ Wilde Angle Productions & Public Sénat/ 2016/ 29'/ Espagnol sous-titré français

**Eau, mondialisation, multinationales,
pratiques ancestrales**
Mexique

Synopsis

Le Mexique est le premier pays consommateur de Coca-Cola dans le monde et représente à lui seul plus de 40 % des ventes de la marque en Amérique du Sud. Diabète, obésité, hypertension mais aussi assèchement de certaines régions, les conséquences négatives se manifestent tant à l'échelle individuelle, économique qu'environnementale.

Ce documentaire témoigne de la manière dont la firme Coca-Cola a implanté à San Cristobal de Las Casas sa plus grosse usine dans les années 1980. Depuis, elle y pompe l'eau nécessaire à sa production, puisant directement dans la nappe phréatique de la ville jusqu'à en assécher certaines communautés alentours. Pour fabriquer un litre de Coca, il ne faudrait pas moins de six litres d'eau.

Entré dans l'ALENA en 1994, le Mexique a suivi les pas des Etats-Unis dans sa politique libérale. La multinationale américaine s'est ainsi immiscée partout. Pas un village qui ne soit labellisé aux couleurs de la marque.

L'avis du comité de sélection

A travers l'exemple de l'entreprise multinationale Coca-Cola implantée au Mexique, on découvre les conséquences du traité de libre-échange sur la population du Chiapas, au Sud du pays : problèmes de santé, ingérence politique, dégradation de l'environnement, menace sur la culture maya. Face à la firme, les populations locales s'organisent pour trouver des solutions et se réapproprient leur ressource naturelle.



Crédit : Wilde Angle Productions

Adapté à tous les publics, ce documentaire invite au débat sur nos choix de consommation et leurs multiples impacts, mais aussi sur l'eau comme « bien commun » dans le contexte de la mondialisation.

Vertueuses, les multinationales ? Le business de l'aide au développement

Valentin Thurn & Caroline Nokel/ NDR, Arte/ 2017/ 86'/ Français

Aide publique, partenariat public-privé,
multinationales, sécurité alimentaire
Zambie, Kenya, Tanzanie, Zanzibar

Synopsis

L'aide publique au développement européenne a pour objectif de faire diminuer l'insécurité alimentaire et la grande pauvreté dans le monde. Plutôt que d'utiliser des structures étatiques, les contributeurs allouent souvent les fonds à des entreprises, par le biais de partenariats public-privé. Or, dans les faits, les industriels ne jouent pas le jeu.

En enquêtant en Afrique, les auteurs de ce documentaire ont constaté que les multinationales accaparent les terres, paient des salaires misérables à leurs employés et poussent les paysans à acheter leurs produits. Pourtant, des modèles alternatifs d'aide au développement existent.



Crédit : Norddeutscher Rundfunk

L'avis du comité de sélection

Ce film au contenu effarant montre que la lutte contre la faim est un prétexte pour certaines multinationales qui souhaitent s'implanter en Afrique. On assiste alors à l'importation du modèle d'agriculture intensive occidentale en Zambie, au Kenya et en Tanzanie. Le sujet méconnu de la captation de l'aide au développement par les grandes firmes internationales est ici traité de façon complète. Les limites du partenariat public-privé dévoilent les phénomènes d'accaparement des terres, d'endettement des paysans et du bouleversement des pratiques alimentaires locales. Des modèles alternatifs plus vertueux sont présentés et invitent au débat.

Le comité de sélection du festival ALIMENTERRE

Le CFSI a visionné une centaine de films et proposé 20 films au comité de sélection composé de : Anais Guybet, de Horizons Solidaires en Normandie ; Audrey Vicenzi de Gescod dans le Grand Est ; Caroline Saumade de Lafi Bala en Languedoc Roussillon ; Céline Porcheron, Anis étoilé en Auvergne ; Danuta Rzewuski du Réseau Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale de l'enseignement agricole ; Jean-Louis Lefebvre de Biocoop ; Juliette Bohland de E'changeons le monde dans les Hautes-Alpes ; Laurent Fontanaud-Fontaine de Terra Habilis o.i, à la Réunion ; Marie De Besses d'Artisans du Monde Grenoble ; Marie Prinnet, du Crosi en Midi-Pyrénées ; Marie Rivollet de Recidev en Bourgogne-Franche-Comté ; Marie-Laure Caille pour les AMAP ; Marion Vidal de Starting-block / Réseau SENS ; Mathias Barret, journaliste / reporter d'images et réalisateur de documentaires sur l'agriculture (Bindi Media) ; Nicolas Georges du réseau étudiant GRAPPE ; Pascal Grihault du Festival Génération Durable ; Sasha Rubillon d'Ingénieurs Sans Frontières ; Virginie Duval de Ritimo ; et les collègues du CFSI.

PRIX ALIMENTERRE

Concours de films courts ouvert aux 14-25 ans

Le film « coup de cœur » du Prix ALIMENTERRE 2018, concours de films courts pour les jeunes organisé par le CFSI et l'enseignement agricole, sera proposé en première partie du festival ALIMENTERRE.

Du Rififi en cuisine, film réalisé par 10 élèves de cinquième du Collège La Salle L'Aigle de Grenoble (Rhône-Alpes), sera diffusé cette année lors du festival en première partie.

« La sensibilisation au gaspillage alimentaire a lieu dans notre établissement depuis trois ans. Diverses actions ont été menées (pesée des déchets, compost, tri, information, calculs...). L'idée cette année a été de s'inspirer de la réalité (gaspillage important dans notre cantine et notre pays) pour faire prendre conscience à nos élèves et à leurs familles de l'urgence de ce problème. Le genre fantastique a été utilisé, non sans humour, ainsi que la technique de « pixilation ». Espérons que ce court-métrage fasse mouche et que nos élèves hésiteront à deux fois avant de gaspiller ».

LES OUTILS DISPONIBLES

1. **DVD et liens de téléchargement des 8 films** seront disponibles début septembre auprès des coordinateurs ALIMENTERRE
2. **Un kit de communication personnalisable** disponible auprès des coordinateurs ALIMENTERRE et sur internet à partir de septembre
3. **8 fiches de présentation des films de la sélection** seront mises en ligne cet été sur le site www.alimenterre.org
4. **15 fiches pédagogiques thématiques** mises en ligne cet été sur le site www.alimenterre.org pour vous aider à préparer le débat sur l'un des sujets abordés par ALIMENTERRE :

ACCAPAREMENT DES TERRES, AGRICULTURE FAMILIALE, AGROECOLOGIE, BIOPIRATERIE ET SEMENCES, COMMERCE INTERNATIONAL, ELEVAGE VIANDE ET LAIT, ALTERNATIVES LOCALES, AGROBUSINESS, CONSOMMATION RESPONSABLE, CLIMAT ET FORET, FAIM, PÊCHE, EAU, PESTICIDES, POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

5. Un nouveau site ALIMENTERRE mis en ligne cet été

Collaboratif et interactif, il a vocation à fournir une information actualisée et accessible à tous :

- un espace organisateur ;
- une banque de films et des outils d'éducation à la citoyenneté ;
- des interviews d'acteurs du Nord et du Sud ;
- des descriptions de projets de terrain innovants ;
- des décriptages d'études ;
- l'actualité française, européenne et internationale.

<http://www.alimenterre.org/>

6. Un dossier Alternatives Economiques / CFSI publié en octobre 2017 à l'occasion du festival est toujours disponible à l'achat

<http://www.cfsi.asso.fr/actu/dossier-altere-co-manger-autrement-vers-alimentation-durable-est-kiosque>



CONDITIONS DE PROJECTION DES FILMS 2018 DURANT LE FESTIVAL

Titre du film / Mentions obligatoires	Support de projection	Coût et gestion des DVD après le 30/11/2018 (3)	Droits de projection valables uniquement pendant la période du festival (15/10 au 30/11/2018) (1)				Droits musique SACEM
			Pays autorisés	Séance tout public - cadre non commercial cinéma (2)	Séance réservée à un public scolaire	Séance ouverte à tout public dans un cadre commercial cinéma (billetterie CNC)(4)	
Frontera Invisible / Nicolas Richat & Nico Muzi/ Transport & Environnement, Gancho/ 2016/ 28/ Espagnol STFR	DVD et lien de téléchargement	5€ DVD à conserver	Tous les pays	10 €	0 €	Pas de visa CNC, impossible	Oui
Mexique, sous l'emprise du Coca / Julie Delettre/ Wilde Angle productions & Public Sénat/ 2016/ 29/ Espagnol STFR	DVD et lien de téléchargement	Gratuit DVD à retourner	France	10 €	0 €	Pas de visa CNC, impossible	Oui
L'agroécologie dans l'oasis de Chenini : préserver ensemble / Sonia Ben Messaoud & Laetitia Martin / Echo'Via & Une Seule Planète/ 37/ Français - arabe tunisien STFR	DVD et lien de téléchargement	5€ DVD à conserver	Tous les pays	20 €	10 €	Pas de visa CNC (5)	Non
Éloge des mils - L'héritage africain / Idriss Diabaté/ BEDE (Biodiversité, Échanges et Diffusion d'Expériences)/ AAPS, DJA-COMM/ 2017/ 52/ Français	DVD et lien de téléchargement	5€ DVD à conserver	Tous les pays	15 €	0 €	Visa CNC : n° 147297 (12 septembre 2017) (6)	Oui
Le champ des possibles / Marie-France Barrier/ Caméra Subjective/ 2017/ 68/ Français (9)	DVD et lien de téléchargement	Gratuit DVD à retourner	Pays francophones	10 €	0 €	Pas de visa CNC (7)	Oui

Titre du film / Mentions obligatoires	Support de projection	Coût et gestion des DVD après le 30/11/2018 (3)	Droits de projection pour le réseau ALIMENTERRE valables uniquement pendant la période du festival (15/10 au 30/11/2018) (1)				Droits musique SACEM
			Pays autorisés	Séance tout public - cadre non commercial cinéma (2)	Séance réservée à un public scolaire	Séance dans un cadre commercial cinéma (billetterie CNC) (4)	
L'empire de l'or rouge / Jean-Baptiste Malet & Xavier Deleu/ D'après l'ouvrage de Jean-Baptiste Malet/ Java films / Little Big Story, PVP DOC V Inc. AQPM/ 2017/ 54/ Français	DVD et lien de téléchargement	Gratuit DVD à retourner	France, Canada, Afrique francophone, Belgique, République Tchèque.	30 €	15 €	Pas de visa CNC (8)	Oui
La planète lait / Andreas Pichler /Eikon, Miramonte/ Magnéfilm, Arte/ 2017/ 90/ Français	DVD et lien de téléchargement	Gratuit DVD à retourner	France, Afrique francophone	35€	20€	Pas de visa CNC, impossible	Oui
Vertueuses, les multinationales? Le business de l'aide au développement / Valentin Thurn & Caroline Nokol/ NDR, Arte/ 2017/ 86/ Français	DVD et lien de téléchargement	Gratuit DVD à retourner	Tous les pays	15€	0€	Pas de visa CNC, impossible	Oui

(1) Les conditions de diffusion des films après le 30 novembre 2018 seront en ligne sur la page spécifique de chaque film. www.alimenterre.org.

(2) Une projection non commerciale ne doit pas faire de bénéfices. Le prix d'entrée doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.).

(3) Le coût des DVD est indépendant des droits de projection. Les factures seront séparées.

(4) Pour les projections commerciales, les cinémas doivent réaliser une demande de visa CNC temporaire. Les droits sont à régler directement auprès de la société de distribution.

(5) Le film n'a pas de visa CNC, le cinéma doit faire une demande de visa temporaire à la CNC. Partage des bénéfices 50/50 avec Echo'Via ; Echo'Via -Sonia Ben Messaoud - contact@echovia.fr

(6) Prendre contact avec BEDE - Christine Domerc - christinedomerc@orange.fr / Partage des bénéfices 50/50 avec BEDE

(7) Le film n'a pas de visa CNC, le cinéma doit faire une demande de visa temporaire à la CNC. Prendre contact avec Caméra Subjective - Jérôme Schwab - jerome@camerasubjective.com // Partage des bénéfices 50/50 avec Caméra Subjective - Format DCP disponible

(8) Le film n'a pas de visa CNC, le cinéma doit faire une demande de visa temporaire à la CNC. Les organisateurs devront prendre contact avec Little Big Story JAVA FILMS - Olivier Semonnay - olivier@javafilms.tv

(9) Une version sourds et malentendants du film est disponible. Prendre contact avec : jerome@camerasubjective.com.

ORGANISER UNE PROJECTION-DEBAT EN 7 ETAPES

PROJECTION-DEBAT		APRES LA SEANCE	
<p>① Je choisis les films parmi la <u>sélection officielle</u></p>	<p>② Je vérifie les conditions de projection (p.10)</p>	<p>③ Je contacte mon <u>pôle ALIMENTERRE</u> et je noue des partenariats</p>	<p>④ Je <u>communique</u></p>
<p>⑤ Je <u>prépare le débat en consultant la fiche pédagogique du film</u> (mise en ligne fin septembre)</p>	<p>⑥ Je remplis un <u>bilan en ligne</u> pour chaque séance</p>	<p>⑦ Je règle les droits de projection</p>	<p>⑧ Je règle les droits de projection</p>
<p>PROJECTION-DEBAT</p>		<p>APRES LA SEANCE</p>	
<p>① Je visionne les bandes annonces, les <u>synopsis</u> et les critiques des films. Je choisis les films en fonction du public que je souhaite sensibiliser, du thème et message que je souhaite aborder et transmettre.</p>	<p>② Les conditions de projection varient en fonction des films. Cela inclut : location ou achat du DVD, droits de diffusion, et droits musicaux. Le CFSI a négocié les droits de diffusion auprès des sociétés de production.</p>	<p>③ Le pôle ALIMENTERRE m'accompagne pour : - organiser les séances : méthodes d'animation, mise en lien avec des partenaires locaux, choix des intervenants, du lieu et de la date. - obtenir les outils : DVD, kit de communication, répertoire d'intervenants.</p>	<p>④ Je <u>communique</u> pour garantir une meilleure participation : - presse locale, - réseau social - kit de communication - agenda du festival (inscription réalisée par le pôle)</p>
<p>En devenant organisateur, je m'engage à remplir un bilan en ligne. Cela me prendra quelques minutes. (1 séance = 1 bilan)</p>	<p>Une fois le bilan complété, je recevrai une facture de la part de mon pôle ALIMENTERRE pour m'acquitter des droits de diffusion. Je paie directement les droits musicaux éventuels directement auprès de la SACEM de ma région.</p>		



ORGANISER UNE SEANCE COMMERCIALE

La projection publique dans un cinéma à des fins commerciales est subordonnée à l'obtention d'un visa CNC qui permet la vérification de son contenu et sa classification (tout public ou non). Les films ALIMENTERRE ne disposant pas de Visa CNC, seules les projections non commerciales sont possibles, à moins que le cinéma fasse la demande d'un visa temporaire.

C'est alors à l'organisateur de décider du type de public auquel s'adresse le film. Faite sous 15 jours, à l'initiative du cinéma, la demande permet d'obtenir un visa temporaire qui autorise 6 projections dans une commune durant une semaine. **Le visa temporaire est nécessaire uniquement dans le cas de séances commerciales payantes, organisées directement par les exploitants dans leurs salles.** Il n'a pas à être demandé pour les séances gratuites organisées par les exploitants de salles ou des associations.

Le cinéma doit adresser sa demande au moins 15 jours avant la projection au service des visas et de la classification du CNC (12 rue de Lübeck - 75016 Paris) avec :

- une lettre rappelant l'intitulé de la manifestation, les dates extrêmes de sa programmation et les lieux de projection ;
- tous les documents permettant d'identifier l'œuvre concernée (titre, réalisateur, pays d'origine, durée, synopsis, classifications éventuelles à l'étranger) et de connaître leurs conditions de projection (communes et lieux de représentation, périodes de représentation, nombre de séances).

A défaut, les demandeurs peuvent utiliser le modèle de fiche de renseignements : <http://www.cnc.fr/web/fr/procedure-des-visas-temporaires>

Si un film n'a pas de visa, c'est qu'il n'a pas de distributeur. Dans ce cas, le cinéma verse directement au réalisateur ou à la maison de production les droits de diffusion.

Pour toute projection commerciale, l'organisateur doit prendre contact directement avec la société de distribution et s'acquitter directement des droits.

FAIRE UNE ESTIMATION DU COÛT DE MES PROJECTIONS

Film	Prix du DVD	Coût de la projection	Droit SACEM	Total
Total				

REGLER LES DROITS SACEM, S'IL Y A LIEU

La diffusion de films, dont les musiques n'auraient pas été cédées au film, doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la SACEM. Le diffuseur, autrement dit l'organisateur de la séance, est responsable du paiement des droits musique.

Chaque organisateur de séance doit faire les démarches auprès de la SACEM

Le calcul des droits d'auteur dépend des conditions d'organisation de votre évènement, et en premier lieu du caractère gratuit ou payant de celui-ci. Vous pouvez, selon certaines conditions, bénéficier de réductions supplémentaires⁸.

Pour les évènements non commerciaux organisés par des associations de bénévoles, à but non lucratif, et dans le cas où l'évènement est déclaré à l'avance, des réductions sont possibles. Attention, certaines structures qui diffusent régulièrement des films et/ou de la musique disposent d'un forfait annuel avec la SACEM. Renseignez-vous !

www.sacem.fr

ORGANISER MA SÉANCE ALIMENTERRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les différentes étapes :

1

Choix du film parmi la sélection et vérification des conditions de projection

2

Contact avec le pôle AlimentERRE le + proche

3

Préparation de la séance : intervenant(s), débat, communication

4

Réalisation de la projection

5

Saisie des bilans de chaque séance en ligne puis règlement des droits de projection



LE PÔLE S'ENGAGE À :

- Fournir les liens de visionnage/téléchargement ou DVD
- Organiser des temps de formation
- Aider à l'identification d'intervenants
- Communiquer sur le site nouveau national du Festival
- Favoriser les liens entre structures d'un même territoire
- Appuyer, si besoin, à la définition des sous thèmes abordés lors de l'évènement
- Mettre à disposition les fiches thématiques sur les sujets abordés
- Mettre à disposition des outils de sensibilisation et de communication (affiches, flyers, etc).

VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- Organiser des débats ouverts, participatifs, parfois contradictoires
- Saisir vos séances en ligne et compléter un bilan pour chaque projection
- Régler les droits de diffusion (s'il y en a) auprès du pôle ALIMENTERRE
- Acquitter les droits SACEM (s'il y a lieu) auprès de la SACEM de ma région
- Mentionner le CFSI et mon pôle ALIMENTERRE de référence, respectivement coordinateurs national et territorial du Festival, ainsi que les partenaires du Festival.

2 PÔLES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Maison des Droits de l'Homme
Limoges
mdh.limoges@free.fr
05 55 35 81 24

RADSI Nouvelle-Aquitaine
Bordeaux
campagnescitoyennes@rads.org
tiphaine.ardouin@rads.org
05 40 00 34 71